



Envoyé en préfecture le 17/12/2021  
Reçu en préfecture le 17/12/2021  
Affiché le 21/12/2021  
ID : 029-212902936-20211214-DE14122124-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC

Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 14 décembre 2021

14/12/2021-24

Objet :	Nombre de conseillers en exercice	29
CESSION D'UNE PARCELLE ROUTE DE LA POINTE DE TREVIGNON	Nombre de présents	21
	Nombre de votants	29

Par suite d'une convocation en date du 7 décembre 2021, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au Sterenn le 14 décembre 2021 à 19 h 00, en séance publique sous la présidence de Monsieur BELLEC Olivier

### Etaient présents

BELLEC Olivier – DOUX BETHUIS Sonia – SELLIN Yannick - VOISIN Valérie – TANGUY Michel - LE GOC LE SAGER Fabienne - CARDUNER Didier – LESCA Véronique – DADEN Paul - BRAESCU ANDRIEU Morgane – DERVOUOT Dominique - BORDENAVE Bruno - GEORGES Valérie – DENIEL Baptiste - ROBIN Yves – MARREC Gauthier – DREAU Liliane – LE DUC Didier – KRAUS Jean-Paul - BOSSER GODREAU Véronique - DAGORN Nicolas.

### Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

Gwenaëlle SPAROSVICH GRANDIL à Dominique DERVOUOT  
Anita JOULAIN à Michel TANGUY  
Delphine SUARD à Olivier BELLEC  
Véronique LE FLOC'H à Valérie VOISIN  
Nicolas JOUSSET à Yannick SELLIN  
Caroline JESTIN à Didier CARDUNER  
Karine GALBRUN à Sonia DOUX BETHUIS  
Gérard PAUCHET à Paul DADEN

### Absent(e)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

### Secrétaire de séance

Jean-Paul KRAUS

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le 21/12/2021

ID : 029-212902936-20211214-DE14122124-DE

Monsieur CARDUNER, Adjoint au Maire, indique que Madame et Monsieur Hervé BELLEC, propriétaires d'une parcelle AO 754 route de la pointe de Trévignon, souhaitent acquérir la parcelle communale cadastrée AO 199 d'une superficie de 5 m<sup>2</sup> qui se trouve au droit de leur propriété. Un plan est joint en annexe à la présente délibération.

Ils proposent d'acquérir cette parcelle au prix de 70 € nets vendeur. Les frais de notaire seront à la charge des pétitionnaires.

**Vu l'avis favorable de la commission administration générale du 29 novembre 2021 ;**

**Ayant entendu le rapporteur ;**

**Après en avoir délibéré ;**

**Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la cession de la parcelle AO 199 au prix de 70 € nets vendeur et autorise le Maire à signer tout document en rapport avec cette décision.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE  
A Trégunc, le 15 décembre 2021

LE MAIRE  
Olivier BELLEC



Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le 21/12/2021

ID : 029-212902936-20211214-DE14122124-DE



n° adresse

-----volée

-----Mitoyennetés

— Mur non mitoyen

— Haie non mitoyenne

